



# Au cœur des Aturins

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n° 16 - Septembre / Octobre / Novembre 2018

Aire sur l'Adour

## L'Hôtel de Ville

*Un chantier patrimonial au service des Aturins*

*p. 8*

**Zoom sur :**  
Le succès des Fêtes  
patronales

*p. 6*

**Les Journées du Patrimoine :**  
15 et 16 septembre

*p. 7*



# Retour en images sur...



**Vendredi 18 mai**

## Prévention routière

Soixante-dix élèves de CM2 des écoles aturines ont participé à une journée de sécurité routière organisée par la Police Municipale. Après un temps théorique, une promenade de 16 km leur a permis de mettre en pratique les bonnes leçons apprises et les bonnes résolutions prises.

**Mardi 29 mai**

## Jardin médiéval

Onze élèves de la classe d'inclusion scolaire de l'école publique élémentaire Victor Lourties ont planté le carré potager du Jardin médiéval devant la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste, avec les services Espaces verts et Naturels et Patrimoine de la Ville. Créé en 2014, il se compose de quatre carrés : potager, plantes magiques, aromatiques et médicinales. Le Jardin médiéval est toujours planté avec le concours d'élèves aturins.



**Samedi 2 juin**

## Halle aux Créateurs

Avec près de cinquante exposants et bon nombre de clients et flâneurs, ce fut une nouvelle réussite pour le quatrième marché aux créateurs et artisans d'art d'Aire sur l'Adour, qui s'est déroulé sous la Halle aux grains et sur la place du Commerce. Une journée artistique qui s'est conclue par un repas et un concert.

**Dimanche 3 juin**

## Visite du Jardin du grillon

Dans le cadre de "Rendez-vous aux jardins", c'est le jardin partagé de la route de Guillon, né en 2015 sous l'impulsion de la Municipalité, qui s'est offert aux visiteurs guidés par les services municipaux des Espaces verts et Naturels et Patrimoine. Ce jardin entièrement autonome, est alimenté par le captage d'une source. Ce qui a permis de découvrir aux alentours l'histoire des sources et fontaines au Mas en rejoignant Sainte-Quitterie.



**Lundi 25 juin**

## Ouverture du Mc Donald's

Banda pour l'animation, bérets pour le folklore... le premier Mc Donald's d'Aire sur l'Adour a ouvert à deux pas du Centre commercial E. Leclerc et de l'échangeur autoroutier nord. Le nouveau giratoire de la route de Bordeaux permet aussi d'y accéder. Avec un investissement de 3 000 000 d'euros et près de cinquante embauches en CDI, cette enseigne internationale de restauration rapide est un des signes du renouveau dynamique de la Ville.

**Jeudi 26 juillet**

## le Tour de France Tour de France

Nombreux furent les badauds venus voir passer les coureurs du Tour de France en cette belle et chaude journée d'été. Autant attendue que les cyclistes, la caravane publicitaire est venue divertir les spectateurs. Par ailleurs, les allées de l'Adour se sont animées avec la Fête du jaune des Jeunes Agriculteurs 40 qui y ont présenté du matériel agricole et ont proposé un déjeuner typiquement landais.



## Sommaire

**EN BREF...** page 4

**CONSEILS MUNICIPAUX** page 5

**NUMEROS UTILES** page 5

**ZOOM SUR...** page 6

Le succès des Fêtes patronales

**PATRIMOINE** page 7

Les Journées du Patrimoine

**DOSSIER** pages 8 à 11

Rénovation de l'Hôtel de Ville

**VIE ASSOCIATIVE** page 12

Avenir Aturin Tennis

**POINT SUR LES TRAVAUX...** page 13

**ETAT-CIVIL** page 14

**EXPRESSION POLITIQUE** page 14

**AGENDA** page 15

"Au cœur des Aturins - Journal municipal d'Aire sur l'Adour " n° 16 - Septembre / Octobre / Novembre 2018  
Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave  
Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie  
Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour  
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR  
Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention  
Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour  
Distribution : La Poste  
Dépôt Légal : septembre 2018  
ISSN : 2610 - 2676  
Tirage : 3 900 ex

*La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.*

Chère Aturine, Cher Aturin,

Le premier lieu de service public, dans notre pays, est la mairie. C'est en son sein que de nombreux actes civils de la vie de tous les citoyens s'y concrétisent. Au-delà des démarches administratives, c'est aussi dans la Maison Commune que les élus travaillent et décident de l'avenir de la ville et que les agents mettent en place ces décisions.

Aire sur l'Adour l'Hôtel de Ville a la chance d'être situé dans un édifice de grande valeur historique et patrimoniale : l'ancien palais épiscopal. Malheureusement cet édifice, au-delà de son âge respectable, n'est plus en bon état et cela depuis bien longtemps. Lors des élections municipales je m'étais engagé à le rénover et bien nous y sommes. La mairie est depuis 2015 inscrite au titre des Monuments Historiques, ce qui nous permet, entre autre, de disposer de subventions. Ainsi c'est dans un strict respect dû à son architecture et à son passé multiple que nous allons lui redonner vie. Outre l'aspect esthétique qui désole tout un chacun, des problèmes d'infiltrations et de gestion thermique viennent dégrader le bâtiment et sont source de gêne. L'ensemble des toitures et des façades va donc être restauré. L'intérieur bénéficiera également d'aménagements pour parfaire l'accueil des administrés avec la rénovation du service Etat-civil. Par ailleurs, depuis plus d'un an se prépare la création d'un espace d'exposition pour le Trésor de la Cathédrale. Ces travaux réalisés par l'Etat vont nous permettre de refaire une cour mitoyenne à la Cathédrale et à l'Hôtel de Ville.

En cette période de rentrée, de nombreux projets aturins vont voir le jour : rénovations urbaines (achèvement du quai des Graverots, nombreux travaux de voirie), création de voies cyclables (Coste de Larriou), restaurations patrimoniales, modernisation de services publics... Aire sur l'Adour se renouvelle avec harmonie et équilibre pour le bonheur de tous.

Avant de vous laisser à votre lecture, je voulais revenir sur nos Fêtes patronales pour féliciter tous ceux qui ont œuvré à leur réussite en dépit des inondations que nous sommes arrivés, en grande partie, à surmonter, pour que la fête soit et la fêria fut !

**Xavier Lagrave**  
Maire d'Aire sur l'Adour



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : [www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

et suivez la ville sur Facebook en aimant la page : "Ville d'Aire sur l'Adour"



# En bref...



## UNE BOURSE POUR LES ETUDIANTS

En 1997, Madame Madaule a légué près de 61 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale d'Aire sur l'Adour. Dans le cadre de ses dispositions testamentaires, si vous êtes Aturin et étudiant, de préférence dans le domaine technique, vous pouvez disposer d'un soutien financier. Vous pouvez envoyer votre lettre de candidature, avant le 8 octobre prochain, accompagnée d'un certificat de scolarité 2018 / 2019, d'une copie d'une pièce d'identité, d'un Relevé d'Identité Bancaire et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à :

M. Xavier LAGRAVE - Président du CCAS - place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

## LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT...

pas forcément à la pelle, pas forcément sans bruit et donc durant les tranches horaires prévues à cet effet par le Règlement sanitaire départemental.

Les travaux de jardinage, et de bricolage, utilisant des appareils à moteurs ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

en semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;

le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

le dimanche (ou jour férié) : de 10 h à 12 h.

Ainsi tout un chacun peut profiter du calme et trouver le repos s'il le souhaite.



## DES RACINES & DES AILES

Cité patrimoniale, Aire sur l'Adour a eu le privilège de voir la célèbre émission de France 3 "Des Racines & des Ailes" s'intéresser à la restauration de la crypte de Sainte-Quitterie pour son reportage sur la sauvegarde du patrimoine des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Edifice primitif du XI<sup>ème</sup> siècle, l'église Sainte-Quitterie fait partie des soixante-et-onze monuments classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 dans le cadre des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France. Sa crypte fut entièrement restaurée par la Ville en 2016 - 2018 et l'église est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

La diffusion est prévue pour le printemps 2019, nous vous en reparlerons...



Après de nombreuses difficultés (entreprise au bord du dépôt de bilan), la situation financière de Gascogne Energies Services (GES) est désormais viable avec des résultats largement positifs.

Ce service public de proximité est détenu par la Ville à hauteur de 55 %. Sa présidence revient de fait au maire.

Dès 2014, il aura fallu à son nouveau Président, Xavier Lagrave, et à son directeur d'alors, Sébastien Guindet, mettre en place un plan de sauvetage. Cette année-là GES accusait un déficit cumulé de - 1 400 000 €. Aujourd'hui, en 2017, GES obtient un résultat positif de 753 000 €.

En raison du désendettement qu'elle doit réaliser, l'entreprise se recentre sur son cœur de métier : la gestion des réseaux

et la fourniture de gaz et d'électricité ainsi que la production d'énergie. Un programme de modernisation des réseaux a été échelonné, il comprendra d'ailleurs le renouvellement du réseau principal de gaz d'Aire sur l'Adour dans les années à venir. Imposée par la législation, la pose de compteurs communicants sera également un investissement majeur. Sa mutualisation avec trente-huit entreprises locales similaires a permis de réaliser des économies sur certains marchés publics, sur la gestion et la formation du personnel... En complémentarité avec celles-ci une force d'intervention rapide en cas d'urgence vient de voir le jour. Le relationnel avec les usagers prime, l'exemple en est l'accueil physique conservé au siège ou la future refonte du site Internet plus adapté aux téléservices.

Cette amélioration de la qualité des prestations est source du rétablissement de la confiance avec les usagers et laisse entrevoir à GES un avenir prometteur. Depuis un an GES est désormais dirigée par Eric Borrat, venu des Hautes-Pyrénées.

# Conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni en séance le jeudi 26 avril et le mardi 5 juin. Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées.

## 26 avril

- Création d'emplois d'agents non-titulaires ;
- Détermination du nombre d'adjoints (cinq), détermination du rang du nouvel adjoint (3<sup>ème</sup>) et élection du nouvel adjoint Vincent Barrailh-Lafargue en charge de la Solidarité, de la Culture et du Patrimoine (voir Au cœur des Aturins n° 15) ;
- Election de Vincent Barrailh-Lafargue à la Commission municipale Action sociale, Culture et Patrimoine ;
- Election des élus municipaux siégeant au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : Marie Assibat, Jean-Claude Darracq-Paries, Jean-Claude Souc, Vincent Barrailh-Lafargue et Agathe Bourretère ;
- Election de Marie Assibat en tant que déléguée de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale.

## 5 juin

- Attribution de neuf allocations à la conduite Auto Prem's ;
- Demande de subventionnement pour les travaux des toilettes des Arènes Maurice Lauche auprès du Conseil départemental des Landes dans le cadre du Fond d'Equipement des Communes 2018 ;
- Demande de subventionnement pour l'étude d'avant-projet de restauration des façades et toitures de l'Hôtel de Ville auprès de l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine) ;
- Admission en non-valeur sur le budget principal de la commune pour l'exercice 2018 ;
- Admission en créances éteintes sur le budget de la commune pour l'exercice 2018 ;
- Cession d'une parcelle de terrain rue du Château ;
- Ouverture de deux postes permanents titulaires d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste permanent titulaire d'Agent de maîtrise principal, en remplacement de deux postes permanents titulaires d'Adjoint technique de 2<sup>nd</sup>e classe et d'un poste permanent titulaire d'Agent de maîtrise ;
- Ouverture de trois postes permanents titulaires d'Adjoint technique ;

- Fixation à quatre du nombre de représentants titulaires du personnel et à quatre le nombre de représentants titulaires de la collectivité au Comité technique dans le cadre des élections professionnelles du 6 décembre prochain ;
- Fixation à quatre du nombre de représentants titulaires du personnel et à quatre le nombre de représentants titulaires de la collectivité au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;
- Désignation du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la future piscine municipale couverte (voir p. 10) ;
- Rejet de l'augmentation de la Contribution économique territoriale unique pour les transferts de charges à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour ;
- Autorisation d'étendre l'exploitation de la carrière de sables et graviers sur les communes de Cazères sur l'Adour, Renung et Duhort-Bachen ;
- Transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage du Département pour l'aménagement du giratoire avenue de Bordeaux.

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : [www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

## Numéros utiles

**CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT** : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

**ETAT-CIVIL ET ELECTIONS** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

**PERMANENCE HLM** : 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à partir de 17 h

**PERMANENCE DU CCAS** : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - [ccas@aire-sur-adour.fr](mailto:ccas@aire-sur-adour.fr)

**NUMEROS UTILES** : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91  
MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-LOUIS : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43  
SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64  
MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

**PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES** :

Point Info Famille Aire et Tursan (PIF) : 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h et jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

Permanences juridiques gratuites (PIF) : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 h à 12 h, sur rendez vous

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h, sur rendez vous

La Maison des services publics Saint Louis : 4 rue René Méricam. Pour connaître les jours d'ouverture, contacter le 05 58 71 61 65

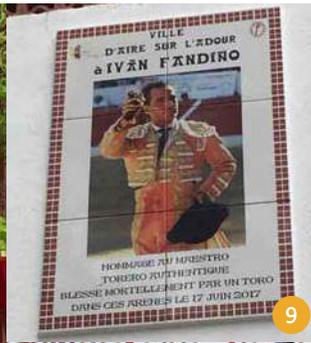
Logement ADIL 40 : Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 05 58 46 58 58

CAMPING MUNICIPAL "Les ombrages de l'Adour" : ouvert jusqu'au 4 novembre 2018 [www.camping-adour.com](http://www.camping-adour.com)

# Zoom sur...

## Le succès des Fêtes patronales

Du 14 au 17 juin derniers, entre traditions et nouveautés Aire sur l'Adour a vibré au rythme de ses fêtes. Les inondations du début de semaine ont apporté quelques changements mais la majorité des animations a pu se tenir sans faute grâce à l'organisation du Comité des Fêtes avec le soutien des agents de la Ville. Revivez quelques instants de ce moment fort de la vie aturine !



1 - Lancement des Fêtes avec le deuxième Run & Bike le jeudi / 2 - Après un échauffement en musique / 3 - Epreuve pour les plus jeunes avec le premier Run & Trot le samedi / 4 - La mascotte Aturio au milieu des petits Aturins / 5 - Concours inter-peñas pour les plus grands / 6 - Une des nombreuses bandas qui ont animé la fêria / 7 - Le char de la Reine de la Fête lors du corso nocturne / 8 - Hommage au Maestro Ivan Fandiño avec le dévoilement d'une plaque aux Arènes par le Maire et le Président de la Junta des Peñas aturines le dimanche / 9 - La plaque offerte par la Ville / 10 - Tentadero pour lancer la journée taurine / 11 et 12 - La corrida de toros / 13 et 14 - Sur les allées de l'Adour, place du Commerce et au parc municipal, la fête foraine fut une réussite / 15 et 16 - Le feu d'artifice pour clore les festivités.



## Les Journées Européennes du Patrimoine

A Aire sur l'Adour le patrimoine se partage. Profitez de ce week-end pour découvrir la grande et la petite histoire de plusieurs sites (parfois accessibles juste à cette occasion) et découvrez en exclusivité les travaux qu'ils vont subir.

15 et 16  
septembre



Un tailleur de pierre lors de la restauration de la crypte de Sainte-Quitterie, le cloître de l'ancien Carmel et le palier de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Ville

Le patrimoine aturin se dévoile grâce aux Journées Européennes du Patrimoine.

Vous pourrez ainsi rencontrer le samedi 15 septembre, toute la journée dès 10 h 30, les restaurateurs d'art qui ont œuvré à la rénovation de la crypte de Sainte-Quitterie (2016 - 2018), avec le concours des entreprises Limouzin et Sele. Sur le parvis de l'Eglise, elles vous présenteront leurs métiers et leurs savoir-faire ancestraux.

Le dimanche 16 septembre une série de visites guidées vous ouvrira des portes d'habitude fermées au grand public. A 14 h 30, poussez les grilles du Monastère Saint-Joseph. Construit entre 1853 et 1872, l'ancien Carmel (qui accueillait des moniales jusqu'en 2009) dispose d'une remarquable chapelle faite de toiles marouflées, de marqueteries et de boiseries dans le chœur. La Communauté qui y réside actuellement vous fera exceptionnellement découvrir ce lieu secret : son cloître, son immense jardin et le cimetière des Carmélites.

A 16 h, venez à la rencontre de l'histoire ecclésiastique de l'Hôtel de Ville. L'actuel bâtiment date du XVII<sup>ème</sup> siècle, époque de sa reconstruction. En 1927, la mairie y est transférée ainsi que l'hôtel des postes, le bureau de la perception et celui de la régie municipale d'électricité. Les ateliers municipaux se trouvaient jadis à l'Orangerie. Le bâtiment s'adapte comme il peut ; petite

anecdote, le bureau du maire s'installe dans l'ancienne chambre des évêques. Grandement réaménagée en 1961, l'actuelle Maison commune est désormais inscrite au titre des Monuments historiques. Vous y découvrirez l'escalier d'honneur, l'ancienne grande salle en boiseries avec plafond à caissons qui accueille désormais les Conseils municipaux et les mariages et une ancienne antichambre.

Mitoyenne de l'ancien évêché, la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste fut construite à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle. Maintes fois remaniée au fur et à mesure des envies des prélats et des aléas de l'histoire, la concathédrale est classée au titre des Monuments historiques.

En exclusivité, il vous sera exposé l'avancée des travaux de l'ancienne salle capitulaire qui accueillera bientôt le Trésor ainsi que les futurs travaux tant de l'ancien cloître que des toitures et façades de l'Hôtel de Ville (voir le dossier pages suivantes).

Les visites sont gratuites ! Pour réserver : 06 77 02 43 44

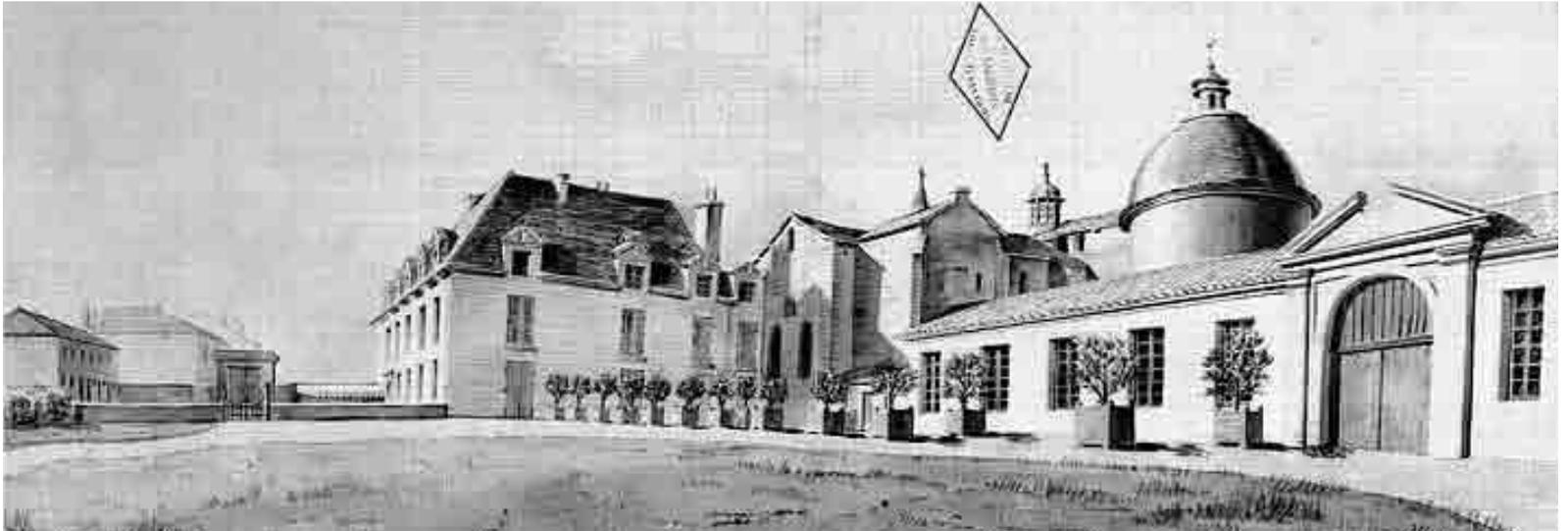
### Et le patrimoine naturel...

Dimanche 16 septembre à 10 h, le service Patrimoine de la Ville s'associe à celui des Espaces verts et naturels pour vous faire découvrir sous un autre jour le lac du Brousseau. Faune, flore, histoire et patrimoine disparu de ce site vous y attendent. Prévoyez une tenue de marche...

## Rénovation de l'Hôtel de Ville

Au-delà d'être la Maison Commune des Aturins, en y accueillant les services de la mairie, l'Hôtel de Ville est un lieu chargé d'histoire. Jadis palais épiscopal, il n'est le siège de la commune que depuis 1927. S'il a connu des aménagements, essentiellement extérieurs, il va désormais profiter d'une rénovation majeure (comme promis par la Municipalité actuelle) et de la création de nouveaux espaces.

© Ministère de la Culture - Base Mérimée



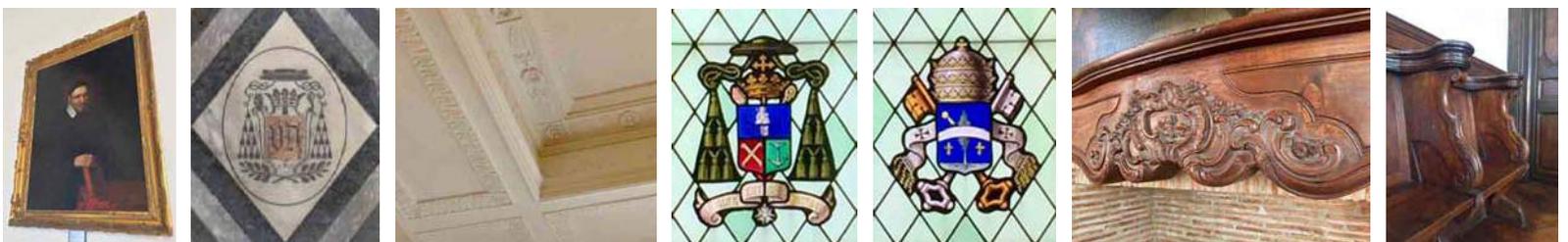
Gravure : le palais épiscopal, ses dépendances, son ancien mur de clôture et l'Orangerie au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### Un peu d'histoire...

La vie épiscopale aturine débute en 506 avec Marcellus son premier évêque (prélat de l'église catholique représentant le pouvoir papal au sein d'un diocèse). Par la suite, ces derniers construisent, pour y siéger, ce qui est aujourd'hui l'Hôtel de Ville. Le bâtiment actuel est reconstruit au XVII<sup>ème</sup> siècle suite à sa destruction lors des guerres de Religion par les Huguenots en 1569. Le siège ecclésiastique est jugé à l'époque comme "une des plus belles maisons épiscopales du royaume". Le bâtiment jouxte la Cathédrale dont les premiers murs datent du XI<sup>ème</sup> siècle. En 1789, la Révolution Française chasse les évêques, le diocèse est supprimé et le palais abandonné. En 1802, sous le Concordat, les évêchés d'Aire et de Dax sont rattachés à celui de Bayonne. En 1811 des travaux sont effectués à l'ancien siège épiscopal. De 1817 à 1822 les évêques reviennent à Aire et le diocèse devient évêché d'Aire et Dax. Par la suite, les prélats préfèrent siéger et loger à Dax malgré les travaux entrepris au palais épiscopal d'Aire pendant cette même période.

En 1905 la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat oblige l'évêché d'Aire à abandonner le palais et ses annexes. Vers 1910, une partie du palais donnant rue Gambetta est détruite afin d'agrandir la place de la Cathédrale. En 1911 le palais revient à la ville. De 1914 à 1919 il abrite un hôpital militaire.

En 1927 les services municipaux intègrent l'ancien palais épiscopal et l'ancien Hôtel de Ville de la rue Gambetta (actuelle agence du Crédit Agricole) est mis en vente. En 1933 le siège épiscopal d'Aire est officiellement transféré à Dax, la Cathédrale reste propriété de l'Etat et prend le titre de Concathédrale. Quelques travaux s'enchaînent dans le nouvel Hôtel de Ville : en 1958 : restauration de l'escalier d'honneur, en 1961 : réaménagements des intérieurs et en 1970 : travaux de peintures des façades. Malheureusement ces derniers furent bien maigres et datent, l'ancien palais n'a eu que peu d'entretien de conservation d'où l'état d'étiollement actuel.



Tableaux, dallage, vitraux, plafonds à moulures, cheminées, stalles... de nombreux détails témoignent du passé épiscopal de l'Hôtel de Ville



Aperçu de la façade ouest de l'Hôtel de Ville

## Réfection des façades

Murs altérés, décollement d'enduits, parements dégradés, reprises aléatoires, volets abîmés ou retirés, fissures, gonflements... le constat est sans appel : les façades de la mairie sont en souffrance.

C'est pourquoi un grand chantier de réfection des façades va être entrepris.

Les parements vont être restaurés (conservation, cicatrisation, recouture). Les menuiseries sont pour beaucoup anciennes et en mauvais état, elles vont donc être renouvelées. L'ensemble des volets sera restitué pour rendre aux façades leur harmonie.

Des éléments d'architectures notables seront mis en valeur par leur restauration et des corrections seront apportées à des aménagements récents qui ont enlaidi l'ancien palais épiscopal. Par exemple, l'appentis présent sur la façade de la rue Gambetta sera modifié pour offrir une meilleure qualité architecturale au bâtiment.

Outre la restauration du patrimoine communal, ces travaux vont permettre de mieux isoler le bâtiment et entraîneront, de fait, des économies énergétiques.

Afin de protéger tant l'état des façades que ceux qui pourraient se trouver dessous, des clôtures anti-volatiles seront posées.

Ce chantier d'envergure se couplera avec la rénovation des toitures, de la charpente et des combles de la mairie afin d'offrir une seconde jeunesse à ce bâtiment, qui en a tant besoin.

## Rénovation des toitures

En ardoise, en tuile canal, mécanique ou creuse... le toit de la mairie est aussi pluriel que les époques qu'il a traversées.

Aujourd'hui de nombreuses infiltrations ont vu le jour, les conduits de cheminées sont vétustes et des végétaux arrivent même à prendre racine. La grande restauration de la toiture comprend la dépose de la couverture actuelle, la confortation de la charpente, le rétablissement des assemblages structurels, le retrait des structures d'urgences rapportées, la pose d'un écran sous-toiture (pour pallier aux infiltrations lors d'importantes précipitations), la réfection complète de la couverture rétablie, la rénovation des souches de cheminées, la restauration voire le remplacement des bordures en pierre ainsi que la réfection des gouttières et descentes d'eaux pluviales en cuivre. Ces travaux permettront également la pose d'une isolation thermique dans les combles.

L'ensemble de ces travaux, toitures et façades, sont suivis par le cabinet Richard Duplat, Architecte en Chef des Monuments Historiques.



Aperçu de la toiture est de l'Hôtel de Ville

## Modernisation des services

L'accueil du public est une mission de service public de premier ordre. Ainsi la Ville prend soin de ses services municipaux. Le service Etat-civil et Elections va bénéficier d'une rénovation.

Du fait du manque de confidentialité dans l'accueil des administrés dont souffre ce service et en raison des nouvelles missions dévolues aux communes, comme la conclusion des PACS, un bureau fermé va y être créé. Des travaux seront opérés sur les sols qui ont vieilli très rapidement et du mobilier sera changé, offrant également un cadre plus adapté tant pour les administrés qui y seront reçus que pour les agents municipaux qui y travaillent.

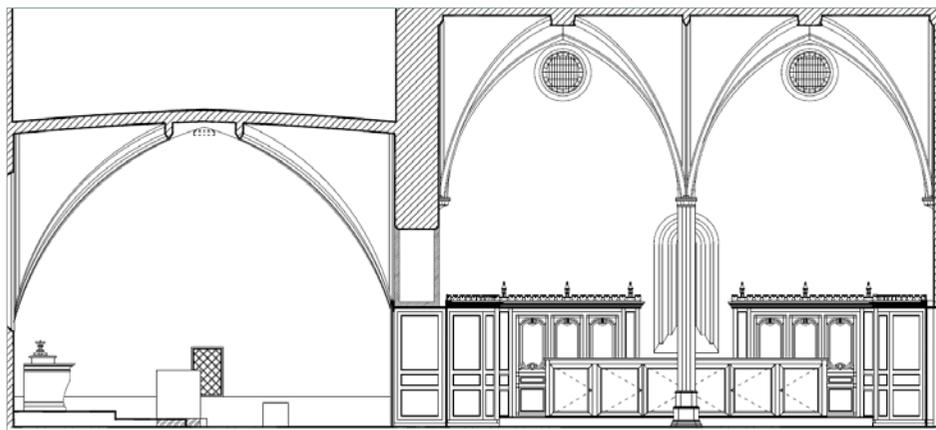
Pour rappel le service Etat-civil et Elections est accessible par l'entrée côté Parc municipal. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Afin d'assurer un meilleur service public une permanence s'effectue jusqu'à 19 h le vendredi, depuis avril 2017.

## La salle du Trésor

Vous avez sans doute remarqué la présence d'un échafaudage contre le mur sud de la Cathédrale. Ce dernier est utile pour la réfection de la toiture de cette aile de l'édifice religieux avant de pouvoir réaliser une salle de stockage sous les combles et ainsi libérer l'ancienne salle capitulaire. Cette salle concomitante de la chapelle Sainte-Anne va accueillir le lieu d'exposition du Trésor : objets liturgiques précieux du diocèse. Un bureau d'accueil des visiteurs du Trésor sera également créé dans l'ancienne sacristie des chanoines. Son accès se fera par la place de la Cathédrale puis en empruntant l'ancien cloître réaménagé.

Ces travaux sont réalisés par l'Etat, propriétaire de la Cathédrale, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine. Leur coût, pris en charge par l'Etat, est estimé à 865 000 € TTC. Ce chantier devrait prendre fin au printemps 2020. Ces travaux sont également suivis par le cabinet d'architecte Richard Duplat.

Pour rappel, la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1906.



Echafaudages à l'extérieur et à l'intérieur...

Projet : chapelle Sainte-Anne et salle d'exposition du Trésor - Architecte Richard Duplat - ACMH - DPLG

## Place de la Cathédrale et place de l'Hôtel de Ville

Les travaux du centre-ville avaient semblé oublier la place de la Cathédrale. Après la disparition des marronniers, des tilleuls avaient été replantés mais la place n'avait jamais été véritablement réaménagée. Les travaux actuels pour la salle du Trésor puis pour l'ancien cloître ne pouvant se faire qu'en passant par cette place, il faut attendre leur fin pour refaire cet espace. Les travaux de la rue René Méricam viendront, dans un premier temps, terminer d'encadrer la place par un aménagement pavé. En attendant un jardin médiéval a été créé en 2014 et est replanté, chaque année, par les écoliers aturins avec l'aide des services municipaux Patrimoine et Espaces verts & Naturels. Quant à la place de l'Hôtel de Ville cette dernière bénéficiera d'un réaménagement complet. La création de la médiathèque avait entraîné la disparition de la grille (voir encadré ci-dessous) et l'abattage déconcertant du magnolia remarquable, surnommé "Arbre de la Libération". Un nouvel Arbre fut replanté devant, dans un îlot végétal, afin de palier cette erreur, dès l'arrivée de la Municipalité actuelle. Désormais la place devra profiter d'un aménagement digne de l'Hôtel de Ville, alliant un espace de vie publique utile aux manifestations, un accès adapté à la mairie et un accueil aisé pour le marché.

## Petite histoire de la grande grille

Les Aturins ont encore en mémoire la grande grille qui longeait la façade est de l'Hôtel de Ville retirée suite à la création de la médiathèque. Jadis cette clôture se trouvait dans le prolongement de la façade ouest, à l'endroit où naguère un mur d'enceinte séparait la ville du palais épiscopal et de son parc. Cet emplacement à proximité des Halles était devenu dérangement, du fait des nombreux accrochages que lui faisait subir les camions. Elle fut donc déplacée en 1954 avant sa disparition en 2012. La volonté de la Municipalité était de réutiliser cette grille. Ainsi elle prendra parfaitement place dans le projet de l'ancien cloître en délimitant le nouveau passage entre la place de la Cathédrale et l'Hôtel de Ville par le jardin du cloître qui sera créé dans cette cour.



Emplacement initial de la grille, carte postale vers 1930

## L'ancien cloître : cour intérieure Hôtel de Ville / Cathédrale

Au-delà de la réfection patrimoniale et de la valorisation du Trésor, un nouvel espace va voir le jour dans la cour mitoyenne entre la Cathédrale et l'Hôtel de Ville.

La majeure partie de cette cour va accueillir un jardin avec des parterres rappelant la présence d'un Cloître en ces lieux jusqu'en 1830. L'accès se fera par la place de la Cathédrale. Le mur de clôture sera abaissé et une porte en bois s'ouvrira sur une galerie couverte longeant le mur de la Cathédrale jusqu'à la future entrée de la salle du Trésor. Ces travaux entrant dans le cadre de la création de la salle du Trésor sont gérés, et financés, par l'Etat.

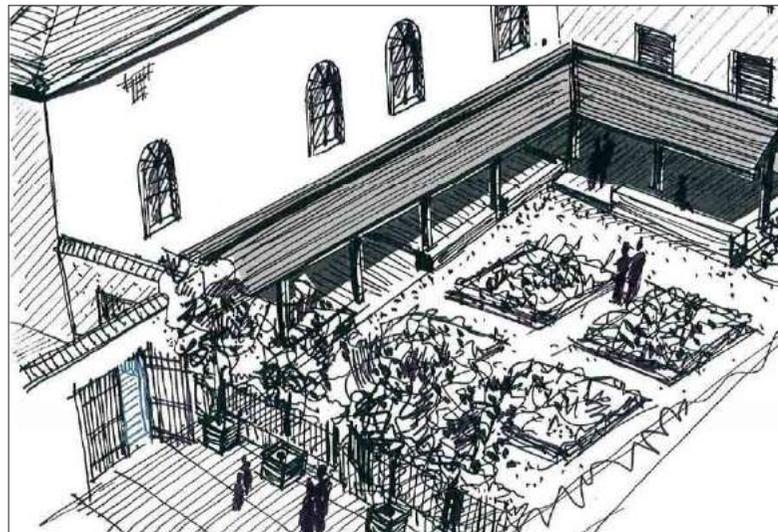
Une seconde entrée, toujours par la place de la Cathédrale, offrira un nouvel accès à l'Hôtel de Ville et aux services se trouvant de ce côté de la mairie. Une grille sera créée en guise de portail grâce à l'ancienne grille de l'Hôtel de Ville (voir encadré page de gauche) et continuera le long du jardin cloître. Ces travaux seront à la charge de la Ville.

Si la façade de la Cathédrale donnant sur cette cour est en bon état, les trois autres (liées à l'Hôtel de Ville) seront restaurées ainsi que les toitures.

Accès à la mairie, cheminement vers la salle du Trésor, lieu de promenade et de contemplation, cette cour va retrouver la sérénité du cloître qu'elle a jadis accueillie grâce à une réhabilitation de grande qualité .



Les travaux se préparent dans la cour...



Croquis du projet de la cour - Architecte Richard Duplat - ACMH - DPLG

## Financement et calendrier

Les aménagements préparatoires à la réalisation de la salle du Trésor se terminant, sa création va pouvoir débuter. Elle devrait s'achever à la mi-2019.

Viendront ensuite les travaux de restauration de la cour Hôtel de Ville / Cathédrale avant ses aménagements, qui devraient se terminer en 2020. Les travaux de la salle du Trésor et d'une partie de la cour sont entièrement à la charge de l'Etat. Ceux des façades de la cour et du jardin du cloître sont à la charge de la Ville et estimés à 65 000 €.

Les travaux des façades extérieures et des couvertures de l'Hôtel de Ville seront réalisés par tranche : côté place de la Cathédrale, côté rue René Méricam, côté place de l'Hôtel de Ville puis côté Jardin municipal. Ces travaux d'ampleur devraient durer dix-huit mois.

Ce dernier chantier est, quant à lui, à la charge de la Ville. Il est estimé à 2 000 000 €. Son coût est échelonné sur les budgets de 2018, 2019 et 2020.

L'Hôtel de Ville étant inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 2015, des subventions seront octroyées par l'Etat. D'autres seront perçues de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental des Landes.



Réunion de chantier avec Vincent Barrailh-Lafargue, adjoint au Maire en charge du Patrimoine

# Vie associative

## Avenir Aturin Tennis

Le club de tennis aturin est source de nombreuses activités et animations pour le bonheur des sportifs et des plus novices, des petits et des grands. Ses infrastructures créées et entretenues par la Ville sont une force pour ses compétiteurs, dont bon nombre sont des champions.



Le nouveau court de tennis, en gazon synthétique, lors de l'initiation au tennis par une centaine d'écoliers, le 2 juillet dernier

Créé dans le courant des années 1980, le club de tennis d'Aire sur l'Adour dispose d'un nouveau président, en la personne de Renaud Couet-Lannes, depuis près de deux ans.

Comptabilisant environ cent-trente licenciés dont cinquante de moins de 16 ans au sein de l'école de tennis, l'Avenir Aturin Tennis profite d'infrastructures de qualité, peu présentes dans les alentours. Installé au cœur du Parc municipal, le club comprend cinq courts en béton poreux (dont deux sont couverts) et un court en gazon synthétique.

Cette nouvelle surface, créée en juillet 2017, sur laquelle sont déversées pas moins de dix tonnes de sable se rapproche des sensations que peuvent offrir tant un court engazonné, qu'un court en terre battue. Son coût fut de 17 000 € HT, entièrement payé par la Ville. En effet, outre les 4300 € de subventions municipales versées chaque année, la Ville réalise les travaux d'entretien des infrastructures du club. Les si importants *démoussages*, deux

fois par an, sont assurés par les agents municipaux des services techniques. C'est leur travail qui permet d'offrir une grande longévité aux infrastructures.

L'Avenir Aturin Tennis emploie un professeur diplômé d'Etat. Depuis un an ce poste est assuré avec brio par Valentin Deleu. Des bénévoles participent également à l'encadrement : Yves, Dédé et Bernard, tous trois retraités, et Marine, mère d'un jeune tennisman. Cette association sportive, familiale et conviviale, n'a pas à rougir de ses résultats. Le club est d'ailleurs Champion de ligue en Coupe d'hiver 2<sup>ème</sup> division et 70 % de ses joueurs adultes font de la compétition. Pas étonnant que près de quarante sponsors les soutiennent.

Au-delà de ses activités et performances sportives, l'Avenir Aturin Tennis est aussi fortement impliqué dans son engagement envers le Téléthon, comme lors des éditions 2016 et 2017.

Pour en savoir plus : [www.tennisaire.fr](http://www.tennisaire.fr)



Education, compétitions, manifestations et actions caritatives rythment la vie de l'Avenir Aturin Tennis

# Point sur les travaux...

Initié par la Municipalité depuis 2014, le projet de rénovation urbaine bat son plein. Ainsi de nombreux travaux sont en cours...

## Rue René Méricam

Après la rénovation des différents réseaux, les travaux de voirie vont se réaliser plus tardivement. En effet, en raison de propositions bien supérieures à l'estimation réalisée par le Conseil Départemental des Landes, la Ville n'a pas eu d'autre choix que de rejeter les offres de travaux reçues. Un nouveau marché public sera lancé prochainement. D'ici là l'intégralité de la voie redevient utilisable. Les riverains seront conviés à une réunion publique à la rentrée.



## Quai des Graverots

Les travaux sur le réseau d'assainissement et la dépose des candélabres ont été réalisés. La main courante et le muret ont été détruits et la passerelle piétonne est en cours de création. Les travaux de voirie devraient s'achever fin octobre.

L'aménagement paysager des îlots sera réalisé par les agents municipaux juste après.

La rue n'est accessible qu'aux riverains pendant les travaux.

Pour rappel, ces travaux se chiffrent à 862 215,60 € TTC.



## Giratoire avenue de Bordeaux

Le nouveau giratoire de la RD 824 est terminé depuis la mi-juillet.

Il offre une autre entrée sur le Centre commercial E. Leclerc et permet d'accéder au nouvel établissement de restauration rapide Mc Donald's et au futur magasin de mécanique automobile Speedy.

Son aménagement paysager sera réalisé par les agents municipaux cet automne.



## Eglise de Subéhargues

Le mécanisme des deux cloches de l'Eglise Notre-Dame de Subéhargues a été restauré début juillet. Datant au moins du XVI<sup>ème</sup> siècle, la cloche principale (400 kg et 87 cm de diamètre) date de 1832 et avait entraîné le remaniement du clocher : son appareil de mise en volée a été remplacé. La seconde cloche (240 kg et 72 cm de diamètre) n'est pas datée : son battant (outil frappant la cloche) a été remplacé.

Ainsi le patrimoine campanaire est préservé et les habitants du quartier peuvent, de nouveau, entendre le son des cloches.

Ces travaux ont eu un coût de 6000 € TTC.



## Centre d'Animation

Depuis le mois de juin, la salle Barbara Hendricks, la salle de bridge et celle de tarot sont désormais équipées en air conditionné. La mise en place de la climatisation n'avait été que partielle, en 2008, dans cet équipement communal majeur. Désormais l'ensemble du bâtiment est équipé.

Ces travaux ont eu un coût de 32 800 € TTC.



## Coste de Larriou

Sur demande de la Ville, la coste va être refaite. L'enrobé de la chaussée pourrait être réalisé, avant la fin de l'année. La Ville a donc décidé de créer un cheminement piétonnier sur un côté et une voie cyclable sur l'autre côté. Ces aménagements seront bénéfiques à la sécurité de tous sur cette voie. Plus tard, quand l'avenue de Béarn sera refaite, la piste cyclable continuera jusqu'à la Cité scolaire Gaston Crampe.

Les travaux communaux ont un coût prévisionnel de 120 000 € TTC.



**Mais aussi...** Sur demande de la Ville, des travaux de voiries (réfection de la chaussée) vont être rapidement réalisés rue du Midi, rue du Jardinot, chemin de Chalosse et chemin de Mouneton.

## Naissances

- Anna PINOT
- Noélie DUCOURNAU LUBY

## Mariage

- Sophie, Christiane, Aline DE VliegHER et Sébastien, Jérôme POUPIIN
- Jessica BERTIN et Louis, Pépino FLORES
- Barbara, Marie-Christine DABOVAL et David, Francis, Yves CHARLES

## Décès

- Freddy LECOMTE
- Cyril, Nicolas, Philippe BERARDI
- René, Michel PILLET
- Jean, Marc DUROU
- Hubert, André GEMOT
- René, Jacques SAINT-GENEZ
- Eda, Elia MUZZIN veuve LABROUCHE
- Josette, Lydie DHERS épouse POURROY
- Maria, Carmen EIZAGUIRRE veuve ZUGASTI
- Annette, Marie FERNANDEZ veuve MOLL
- Paul, Gilbert SOPHIE
- Béatrix, Léonie SAINT-CRICO veuve ANATOLE
- Elisa BROTTTO veuve PRUGUE
- Céline CAPBERN
- Raymond, Pierre SOLUE
- Maria, Hélène GOMES DA SILVA épouse GARCIA FERNANDES
- Valérie, Françoise, Danielle VERDIN épouse FRANCHET
- Jean, Julien SOUCASSE

# Expression politique

## Les élus de la majorité municipale

Chères Aturines, chers Aturins,

Alors que les projets se multiplient : restauration de l'Hôtel de Ville, rénovation de rues, modernisation d'équipements publics, installation de nouveaux services et commerces... bref pendant qu'Aire sur l'Adour retrouve un dynamisme réel, certains semblent prendre plaisir à vouloir tout bloquer et particulièrement en cristallisant leurs intrigues sur la future piscine municipale couverte.

Rassemblés autour du Maire, nous sommes fiers de proposer aux Aturins ce futur équipement public qui manque tant. Adaptée à notre Ville, et plus largement au territoire qui nous entoure, répondant aux attentes de tous, la piscine municipale couverte va bénéficier de nombreux aménagements de grande qualité en cohérence avec notre époque. Le tout sur un site adapté et évolutif ; ce qui n'est pas le cas du lieu de l'actuelle piscine d'été qui ne peut plus faire l'objet d'extensions. Ce projet nous le préparons depuis notre élection avec un cabinet indépendant qui apporte un soutien aux maîtres d'ouvrage dans les investissements du sport et des loisirs. L'étude vous sera présentée en détail prochainement.

Le projet a été retardé du fait des nombreuses difficultés héritées de la mandature précédente, à notre arrivée en 2014, auxquelles s'est ajouté le sauvetage de GES (qui était à la limite du dépôt de bilan du fait de décisions hasardeuses de l'ancienne présidence). Mais aujourd'hui c'est sur un financement solide que nous allons réaliser cette infrastructure et continuer d'investir pour la Ville. En bons gestionnaires cela se fera sans augmentation d'impôts et l'endettement qui en découlera sera plus faible que celui laissé en 2014 par l'ancienne majorité. Ce qui démontre bien le sérieux et la rigueur avec lesquels le projet a été pensé. Les donateurs de leçons ont la mémoire courte...

La concrétisation de ce projet prouve, aujourd'hui encore, que nous tenons nos promesses. Celles pour lesquelles les Aturins nous ont portés à la mairie.

L'opposition trouve, bien-sûr, à redire dans une surenchère de propos et quitte à distiller quelques contre-vérités. Peut-être s'est-elle donnée pour mission de s'opposer à tout ?! Ou bien reste-t-elle enfermée dans des temps anciens avec des services publics qui ne devraient pas évoluer et des équipements qui ne devraient pas répondre aux volontés modernes de tout un chacun ?! Ce choix est à l'image du triste spectacle qui est donné lors des Conseils municipaux, à grands renforts de jugements loufoques, de dénis de leurs actes et de rancœurs. Il est dommage de voir que tous ceux qui s'opposent de la sorte négligent le bien-être des Aturins pour leurs uniques prétentions politiques.

Autour du Maire Xavier Lagrave, nous sommes au travail pour tous les Aturins pour répondre dès aujourd'hui aux attentes de demain et préparer l'avenir.

Groupe "Ensemble pour un souffle nouveau"

## Les élus de la minorité

LE PASSAGE EN FORCE DU MAIRE

Le choix du Maire de projeter la construction d'une piscine couverte de 8,5 millions d'euros HT à la Plaine des Sports ,route du Houga est pour nous, opposition municipale,condamnable sur le fond et sur la forme. Sur le fond, trois réflexions suscitent notre désapprobation :

1) la localisation : pour nous, la piscine doit rester un équipement public de centre ville car il participe à l'animation du coeur de la cité et du commerce local qui en a bien besoin. Délocaliser la piscine dans un lieu excentré, c'est aussi pénaliser les élèves des écoles publiques et privées, les enfants qui fréquentent le centre de loisirs et les touristes qui résident au camping, toutes personnes qui ne pourraient plus rejoindre cet équipement à pied comme ils le font aujourd'hui. Pour nous, la localisation actuelle au parc municipal ne doit pas être remise en cause.

2) le cout : 8,5 millions c'est quasiment le double de ce qui avait été annoncé par Xavier Lagrave et son équipe alors "soudée" lors de la campagne des municipales de 2014. Un tel cout , beaucoup trop élevé ,entraînerait une charge ANNUELLE de 760 000 £ en cumulant annuités bancaires d'un pret de 6 millions d'euros et déficit de fonctionnement lequel est basé dans l'étude sur 56000 entrées payantes ( soit 147 par jour été comme hiver !) à 4,5 euros. Du délire !!!

3) la dette exploserait : un tel projet doublerait la dette! Aujourd'hui de 5 600 000 euros, l'endettement passerait à 11 600 000 euros paralysant tous les autres projets municipaux pourtant utiles et ce durant plusieurs années.

La localisation du projet, son cout prohibitif et ses conséquences financières entraînent notre désapprobation sur le fond du dossier.

Mais la forme retenue par le Maire est tout aussi condamnable et des membres de sa majorité l'ont d'ailleurs publiquement dénoncé! Lancer le concours d'architecte sans avoir , au préalable, délibéré en Conseil Municipal est un déni de démocratie et une faute politique majeure. Ce comportement "Jupitérien" illustre la gouvernance du Maire qui a déjà subi huit démissions dont celles de deux adjoints, et qui devrait connaître d'autres prolongements. Pour nous, membres de l'opposition, il est crucial de mettre un terme à ce projet disproportionné pour notre ville, et d'ouvrir une réflexion apaisée sur la réhabilitation de l'actuelle piscine( avec ou sans couverture pour comparer les couts) dans le magnifique parc municipal. C'est ce que nous avons expliqué lors d'une conférence de presse le 24 juillet dernier consultable en video sur le site Media 40. Les prochaines semaines seront déterminantes et nous comptons vous associer à cette indispensable réflexion qui nous concerne tous.

Signé par Agathe BOURRETERE, Robert CABE, Florence GACHIE, Jérémy MARTI, Paulette SAINT GERMAIN et Jérôme SAUBOUAS

Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.



**du vendredi 7 et dimanche 9 septembre**

**3<sup>ÈME</sup> FESTIVAL VOCA FOLIES**

*parrainé par Diane Tell  
organisé par Aire Singing*

*programme détaillé et informations :  
[www.airesinging.fr](http://www.airesinging.fr)*

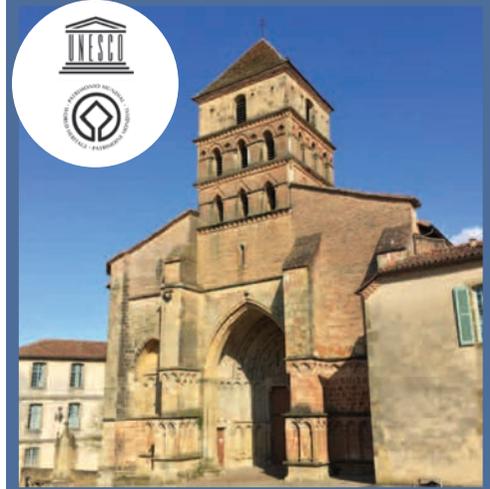


**tout le mois d'octobre**

**OCTOBRE ROSE**

*nombreuses animations organisées pour  
lutter contre le cancer du sein  
En association avec l'UC2A, la Ville a  
acheté des parapluies roses (emblèmes  
de l'opération) qui habilleront les rues  
aturines.*

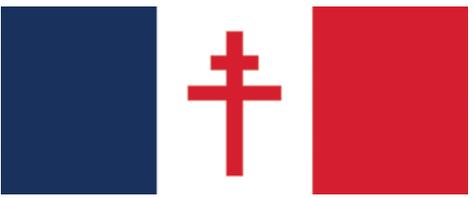
[www.cancerdusein.org](http://www.cancerdusein.org)



**Samedi 1<sup>er</sup> décembre**  
11 h  
Eglise Sainte-Quitterie

**VINGTIÈME ANNIVERSAIRE  
DU CLASSEMENT AU  
PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO  
DE L'ÉGLISE SAINTE-QUITTERIE  
ET INAUGURATION DE LA CRYPTÉ DE  
SAINTE-QUITTERIE RESTAURÉE**

*organisé par la Ville*



**du lundi 3 au samedi 15 septembre**  
Médiathèque

**EXPOSITION SUR LA RESISTANCE**

*organisée par le service Patrimoine de la  
Ville et la Médiathèque*



**Vendredi 19 et samedi 20 octobre**  
dans les cabinets d'architectes

**LES ARCHITECTES OUVRENT LES PORTES**

[www.portesouvertes.architectes.org](http://www.portesouvertes.architectes.org)

Gratuit



**Vendredi 7 et samedi 8 décembre**  
dans la ville

**TELETHON**

*organisé par l'AFM Téléthon des Landes,  
de nombreuses associations aturines  
et la Ville*

Gratuit



**Samedi 15 et dimanche 16 septembre**

**JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE  
À AIRE SUR L'ADOUR**

*voir p. 7 de ce magazine*



**Dimanche 11 novembre**  
11 h 30  
Monument aux Morts

**CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918**

*départ du cortège depuis l'Hôtel de Ville  
à 11 h 15*

Pour faire paraître une  
manifestation :  
[communication@aire-sur-adour.fr](mailto:communication@aire-sur-adour.fr)

# JOURNEES DU PATRIMOINE AIRE SUR L'ADOUR

# GRATUIT

## SAMEDI 15 SEPTEMBRE

**toute la journée, dès 10 h 30 :**

**Eglise Sainte-Quitterie** découverte des métiers des restaurateurs d'art avec les entreprises LIMOUZIN et SELE et visites de sa **crypte restaurée**



L'ART  
DU  
PARTAGE  
15 & 16  
SEPTEMBRE  
2018



JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE  
#JEP2018  
WWW.JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

ANNÉE  
EUROPÉENNE  
DU PATRIMOINE  
CULTUREL 2018

## DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

**10 h :**  
**lac du Brousseau**  
visite patrimoine et nature



**14 h 30 :**  
**ancien Carmel**  
visite du Monastère Saint-Joseph



**16 h :**  
**Hôtel de Ville**  
et **Cathédrale** visite  
et découverte en  
*exclusivité*  
des travaux de la  
**salle du Trésor** et de  
**l'Hôtel de Ville**



RENSEIGNEMENTS ET  
INSCRIPTIONS  
SERVICE PATRIMOINE  
DE LA VILLE  
06 77 02 43 44



"Ville d'Aire sur l'Adour"

[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)



© Maire d'Aire sur l'Adour / Affiche nationale © L'Atelier Cartographik